



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2838
23 décembre 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Retraites, vie chère, chômage

Pour une riposte des travailleurs!



**Vaulx-en-Velin
Une catastrophe
prévisible**

Pages 2 et 6

**Macron au Qatar
Pour l'amour du
foot... et du fric!**

Page 4

**Russie-Ukraine
Les travailleurs
face à la guerre**

Page 9

Leur société

- Réforme des retraites : manœuvres avant l'attaque 3
- Hausse du smic : très loin de la hausse des prix 3
- Prime de Noël : ça n'a rien d'un cadeau 3
- Voyage présidentiel au Qatar : pour l'amour du foot... et du fric ! 4
- France-Maroc : nervis racistes dans la rue 4
- Macron en mer Rouge : un Rafale pour Noël 4
- Cabinets privés : c'est cher du conseil 5
- Contrats aidés : sous-payés et sans retraite 5
- Incendie de Vaulx-en-Velin : une catastrophe prévisible 6
- Auxerre : des quartiers populaires démantelés 6
- RSA : diviser pour régner 6
- Éducation nationale : nouvelle saignée dans les effectifs 7
- École des Poissonniers - Paris : une mobilisation réussie 7
- École Claudius-Berthelier Lyon : les parents s'organisent 7
- Procès du vol Rio-Paris : Airbus et Air France intouchables ? 12
- Transports en commun : tarifs en hausse 12
- Prison : une situation intolérable 12
- Téléphonie : le porte-monnaie déclare forfait 12

Dans le monde

- Qatargate : un scandale bien banal 8
- Biodiversité : un sommet de vœux pieux 8
- Russie-Ukraine : les travailleurs face à la guerre 9
- Palestine : Salah Hamouri expulsé 9
- Pérou : révolte populaire contre la destitution du président 10
- Turquie : Erdogan prêt à toutes les manœuvres 10
- Manœuvres militaires : la guerre qu'ils préparent 16
- Japon : doublement du budget militaire 16

Il y a cent ans

- Novembre 1922 : le Quatrième Congrès de l'Internationale communiste 11

Dans les entreprises

- SNCF 13
- Carelide - Mouvoux 13
- Caterpillar - Grenoble 13
- Stellantis - Poissy 14
- Sous-traitance automobile 14
- NTN - Allones 14
- Satys Aerospace - Nantes 15
- Facteurs de Feuquières et de Beauvais 15

Agenda

- Fêtes régionales de Lutte ouvrière 3

Incendie à Vaulx-en-Velin : un drame et un avertissement

Dix morts dont quatre enfants, des habitants qui sautent dans le vide pour échapper aux flammes : le dramatique incendie d'un immeuble de Vaulx-en-Velin n'est pas un simple accident dû à la fatalité.

Cette copropriété d'un quartier pauvre, dans l'une des communes les plus pauvres de la banlieue lyonnaise, n'était pas entretenue, ses parties communes étaient transformées en décharge, les accès de secours scellés et son hall d'entrée servait de point de vente pour les dealers.

Un tel drame pourrait survenir dans des centaines de quartiers transformés en ghettos de pauvreté. Le chômage de masse, la misère qu'il engendre et l'absence de perspectives pour les jeunes y entraînent la dégradation de toute la vie sociale. Des immeubles se délabrent. Des trafics s'installent. Les transports se raréfient. Les écoles manquent de personnel et de moyens pour accueillir des enfants aux besoins plus grands qu'ailleurs. Les médecins ne s'y installent plus et les bureaux de poste sont fermés.

Les bas salaires, la précarité des emplois ou les retraites trop faibles empêchent ceux qui y sont relégués de se loger ailleurs. Ceux qui se sont endettés pour acheter leur appartement sont piégés, ne pouvant ni payer les rénovations ni revendre leur bien. Et combien, parce qu'ils sont immigrés, sont refusés dans d'autres quartiers ?

Le drame a déclenché une vague d'entraide efficace en quelques heures. Cet élan montre que la solidarité au sein des classes populaires n'est pas un vain mot. N'en déplaise aux réactionnaires qui dépeignent les quartiers populaires comme une jungle, cette entraide, entre voisins ou au sein des familles, est permanente. Elle seule permet de faire face aux conditions de vie qui se durcissent, aux fins de mois difficiles et aux défaillances des services publics utiles aux habitants.

Il n'y a rien de tel à attendre des politiciens au pouvoir. Pas moins de deux ministres, le président de région, le député de la circonscription et d'autres encore, se sont déplacés au pied de l'immeuble. Ce défilé d'élus est abject car ils versent des larmes de crocodile sur le sort d'un quartier que toute leur politique passée et présente a transformé en ghetto.

Le ministre du Logement Olivier Klein a vanté « les investissements faits pour le renouvellement urbain ». Gouvernement après gouvernement,

des dizaines de milliards d'euros ont été consacrés à la rénovation des villes. Cet argent public a enrichi une myriade d'entreprises du bâtiment pour des rénovations souvent douteuses. Il a parfois servi à chasser les pauvres vers des zones encore plus reléguées suite au remplacement des logements sociaux par des copropriétés.

En réalité, depuis que règne le capitalisme, une fraction importante des travailleurs n'a jamais pu se loger dignement. La cause est simple : le patronat refuse de verser des salaires suffisants pour payer un logement correct, et les politiques urbaines successives ne compensent pas.

Même quand l'habitat est rénové, les municipalités populaires sont étranglées, car l'État préfère arroser la bourgeoisie par centaines de milliards. Combien de municipalités ne peuvent plus financer les centres aérés ? Combien restreignent les horaires d'ouverture des médiathèques ? Combien ont dû fermer cet hiver des piscines ou des salles municipales à cause du prix de l'énergie ? Ces restrictions livrent à la rue les jeunes qui deviennent la proie des bandes.

Cultivant sa posture, Darmanin a affirmé que les effectifs de police avaient augmenté à Vaulx-en-Velin. La délinquance rend certes la vie infernale. Mais ni l'augmentation du nombre de policiers, surtout s'ils se comportent comme en territoire ennemi, ni l'armement des policiers municipaux n'enrayeront la montée de la violence, dont les causes sont d'abord sociales.

Pour changer leur sort, les exploités ne pourront compter que sur eux-mêmes. Face aux patrons qui exploitent leur travail, face aux gouvernements qui attaquent leurs conditions d'existence, autant que face aux bailleurs plein de mépris et même face aux trafiquants, ils constituent une force capable d'agir et de régler bien des problèmes.

Cette force, autrefois incarnée par les partis ouvriers, il faut la reconstruire et l'implanter dans les entreprises et les quartiers ouvriers. L'enjeu n'est pas seulement d'éviter de nouveaux drames mortels. L'objectif est de renverser cet ordre social insupportable dans lequel la fortune d'une poignée de riches bourgeois repose sur le maintien dans la misère de ceux qui produisent tout.

Nathalie Arthaud



Rassemblement d'hommage aux victimes de l'incendie, à Vaulx-en-Velin.

Réforme des retraites : manœuvres avant l'attaque

Bruno Retailleau, battu par Ciotti pour prendre la tête du parti LR, prépare déjà ses collègues sénateurs et députés à voter la réforme des retraites que le gouvernement finirait par présenter le 10 janvier prochain.

Sans surprise, le chef des sénateurs LR estime qu'il y a là « un enjeu essentiel pour le pays mais aussi une épreuve de vérité pour la droite », si les parlementaires de droite se prenaient au jeu de ne pas voter la proposition d'Élisabeth Borne. Pourtant, celle-ci avait fait récemment assaut de politesse vis-à-vis des sénateurs en se disant intéressée par la formule adoptée au Sénat « depuis pas mal d'années, mix entre l'âge de la retraite et la durée de cotisation ».

Ces ronds de jambe entre Première ministre et

parlementaires de droite ne sont que des préliminaires à l'attaque annoncée par l'équipe gouvernementale. Elle touchera, à la satisfaction discrète mais réelle du grand patronat, tous les travailleurs, en activité, au chômage ou déjà à la retraite.

L'âge de départ repoussé à 64 ou même 65 ans pourrait se cumuler avec un allongement de durée de cotisation, le tout provoquant, et c'est le but, une baisse des pensions. Entre ceux qui n'auront pas une carrière complète, ceux qui auront

des périodes de sous-activité et de moindres rentrées, ceux qui, âgés, seront licenciés de leur emploi sans avoir droit au chômage... bien des travailleurs se retrouveront avec une pension insuffisante et, de toute façon se verront amputés de deux années d'une retraite pourtant amplement méritée.

C'est d'ailleurs un des aspects révoltants de cette attaque, qui en comporte beaucoup. L'espérance de vie, et surtout en bonne santé, n'augmente plus, c'est un mensonge de le prétendre. La différence entre celle d'un ouvrier et celle d'un cadre est d'une dizaine d'années en moyenne. Macron et ses mentors de la finance n'ont pourtant

que ce minable argument à avancer, puisque leur prétexte d'équilibre des caisses de retraites ne tient même plus, le Conseil d'orientation des retraites l'a démontré.

Les grands patrons et leurs familles qui accumulent depuis des décennies les richesses produites par la classe des travailleurs devraient logiquement assurer le paiement

des pensions. Mais non, ils exigent au contraire que l'argent public, tout l'argent public, serve à leur assurer une croissance de leurs profits, quitte à réduire des millions de travailleurs à la pauvreté.

Les travailleurs et les jeunes, futurs travailleurs, devront tout faire pour contrer l'attaque.

Viviane Lafont

Hausse du smic : très loin de la hausse des prix

Le smic va augmenter mécaniquement de 1,81 % en janvier 2023. Ce n'est pas un cadeau, même pingre, du patronat, puisque ce n'est que le résultat des chiffres de l'inflation publiés par l'Insee le 15 décembre, confirmés ensuite par le gouvernement.

Ce dernier n'a même pas proposé un « coup de pouce » supplémentaire. Et quand bien même, cela ne ferait que souligner le ridicule de la mesure au regard des 6,2 % de hausse

annuelle des prix, calculés en novembre dernier par l'Insee. D'autres chiffres officiels, ceux de la Banque de France, donnent pour la fin 2022 une hausse annuelle de 7,1 %. Les 20 centimes

d'augmentation du smic horaire en janvier, qui concerne encore nombre de travailleurs, apparaissent donc comme une pure provocation.

C'est d'autant plus choquant que, pour parler chiffres, l'Insee lui-même a calculé que, sur les prix de l'alimentation, la hausse est bien pire et se monte à 12,2 % sur l'année. Elle s'accélère d'ailleurs tant qu'elle a doublé depuis juin dernier, et a été multipliée par 24 depuis décembre 2021 !

Pour les familles populaires, ces chiffres sont une réalité et pèsent d'autant plus sur leur vie quotidienne que les postes alimentation et énergie représentent la plus grosse partie



de leur budget. L'Insee a d'ailleurs, dans une autre étude publiée le 19 décembre, évalué à 720 euros la perte de pouvoir d'achat des ménages modestes, comme disent les statisticiens, sur un an et demi. Dans les petites villes, en particulier, les travailleurs ont dû se serrer la ceinture, à cause de la hausse des dépenses de chauffage et de déplacement. Les boucliers tarifaires, chèque énergie et autre indemnité inflation n'y ont rien changé.

De nouvelles hausses mécaniques du smic se produiront forcément en cours

d'année vu la courbe de l'inflation. Mais même si ça et là, certaines grandes entreprises se voient contraintes d'augmenter quelque peu les salaires, notamment quand des grèves se produisent, l'appauvrissement de la classe ouvrière est visible, ne serait-ce qu'à la hausse de la fréquentation, de 10 à 12 %, de la Banque alimentaire, de la Croix-Rouge ou des Resto du cœur. Comparés à la croissance des profits et des fortunes des capitalistes, ces chiffres ont de quoi provoquer la hausse de la colère.

V. L.

AGENDA

Fêtes régionales

Oissel

Samedi 28 janvier de 16 heures à minuit

Palais des Congrès
14, avenue Saint-Julien

Saint-Denis

Dimanche 5 février de 11 heures à 19 heures

Salle de la Légion d'Honneur
6, rue de la Légion-d'Honneur



Prime de Noël : ça n'a rien d'un cadeau

2,3 millions de foyers qui vivent du RSA (revenu de solidarité active) ou d'une autre allocation, telle que l'ASS (allocation de solidarité spécifique), vont toucher la prime de Noël.

Être au RSA pour une personne vivant seule, c'est toucher 598,54 euros par mois. À ce niveau, chaque sou compte. La prime de Noël s'élève à 152,45 euros pour une personne seule et augmente en fonction du nombre d'enfants. Cette prime n'est donc pas du luxe, elle permet seulement

d'avoir un revenu, qui au mois de décembre au moins, dépasse 700 euros.

Il n'empêche que plus de 2 millions de foyers vivent ainsi, dans la survie, en étant tributaire du versement de ce genre de primes, et dans la crainte de les voir supprimées ou diminuées au bon vouloir

des gouvernements.

Les seuls responsables de cette situation qui pèse sur tous les travailleurs, ceux qui ont un emploi comme ceux qui en sont privés, sont les capitalistes qui licencient et maintiennent des millions de personnes au chômage, dans le sous-emploi et la précarité. Ce sont eux les profiteurs qui pillent les caisses de l'État !

Joséphine Sina

Voyage présidentiel au Qatar : pour l'amour du foot... et du fric!

Présent à Doha, Macron a balayé les critiques adressées au Qatar, en félicitant l'émirat, qui « organise très bien cette Coupe du monde ». « Ne mégotons pas sur notre plaisir », a-t-il ajouté.

C'est que Macron fait son travail de représentant de commerce des capitalistes français. Ces derniers mois, associations et médias ont critiqué, à juste titre, l'homophobie du Qatar, le peu de cas qu'il fait de l'environnement, ou encore l'exploitation féroce, souvent mortelle, des ouvriers qui ont construit les stades et les infrastructures du Mondial. Mais les bonnes affaires des entreprises françaises dans l'émirat n'ont pas tant alimenté la chronique. Pourtant, si peu de chiffres

filtrèrent, tout laisse penser qu'elles ont touché le pactole.

Et quel pactole... Alors qu'en 2018, la Russie avait dépensé 14 milliards de dollars pour organiser le Mondial, le Qatar en aurait investi 220 milliards. Le géant du BTP Vinci, dont une filiale a mené de nombreux chantiers à Doha et dans la ville nouvelle de Lusail, est aujourd'hui mis en examen pour pratiques esclavagistes. La firme aurait confisqué le passeport des travailleurs étrangers qu'elle embauchait, les

aurait payés entre 0,50 et 2 euros de l'heure, tout en les menaçant de licenciement ou d'expulsion en cas de protestation. Le dossier d'instruction contient des témoignages concernant les conditions inhumaines réservées aux ouvriers. Bouygues, qui a construit un immense complexe urbain avec tours de bureaux, hôtel et centre commercial, et Eiffage ont également profité de la manne qatarie.

Un consortium RATP-Keolis a obtenu l'exploitation du métro de Doha, et Alstom la construction du tramway de Lusail. La plupart des quelque 200 avions de la flotte de Qatar Airways ont été achetés auprès d'Airbus,



Le couple Macron et l'Émir du Qatar, lors de la Coupe du Monde de foot.

malgré le conflit commercial qui oppose depuis peu les deux firmes. Les groupes de luxe LVMH, Kering et Hermès ne sont pas en reste.

Le trophée en or de la Coupe du monde a pour écrin une malle recouverte de titane fabriquée par Louis Vuitton, un des sponsors du Mondial 2022, tandis qu'une publicité montrant Messi et Ronaldo jouant ensemble aux échecs sur une valise de la marque a été largement diffusée.

TotalEnergies est également présent, avec des contrats en vue du développement de North Field, le plus important champ gazier au monde, qui serait riche de quelque 10 % des réserves mondiales connues.

Enfin, au cours de la période 2012-2021, le Qatar a été le 3^e pays acheteur d'armes françaises au monde, avec un total de 11,1 milliards d'euros. Ainsi, en 2015 et en 2017, Dassault a vendu 36 avions Rafale pour six milliards d'euros, avec une option pour 36 autres.

En 2010, c'est grâce à Sarkozy que le Qatar avait décroché l'organisation du Mondial 2022. Une histoire d'amour commençait entre les rois du pétrole et du gaz et les capitalistes français, concrétisée par l'achat du PSG par le Qatar, en 2012. Cette relation s'est poursuivie sous les bons offices de Hollande puis de Macron. Cela vaut bien les quelques lauriers tressés à l'émirat. Pour l'amour du foot, bien sûr...

Michel Bondelet

France-Maroc : nervis racistes dans la rue

Mercredi 14 décembre, au soir de la demi-finale entre la France et le Maroc, quelques dizaines de militants d'extrême droite sont sortis dans les rues pour faire le coup de poing contre des supporters d'origine arabe.

Certains de ces nervis d'extrême droite avaient sur eux différents types d'armes blanches, des armes de poings ou des clés à molette. À Lyon, un groupe d'une cinquantaine est venu provoquer et agresser des

supporters marocains. De telles agressions auraient eu lieu dans d'autres villes, comme Nice et Montpellier.

La sale besogne est bien partagée entre les dirigeants politiques reconnus, comme Éric

Zemmour et Jordan Bardella, qui utilisent l'ambiance de la Coupe du monde pour distiller leur venin nationaliste et anti-immigrés, et de jeunes nazillons qui se sentent les coudées franches pour aller faire le coup de poing dans les rues.

Certains ont été interpellés, puis relâchés avec peu de sanctions, notamment à Paris. Mais les

individus qui venaient de se livrer à une ratonnade à Lyon ont été une fois de plus libérés et ont pu retourner dans les rues de la ville.

Le gouvernement et les institutions se montrent bien compréhensifs et laxistes avec ces nervis délinquants. Ils font ainsi la preuve de leur complaisance envers les agressions racistes.

Charles Legoda

Macron en mer Rouge : un Rafale pour Noël

Après avoir consolé l'équipe de France de football, Macron s'est envolé pour féliciter la marine, le temps d'un repas et d'une nuit à bord du porte-avions *Charles-de-Gaulle*.

La mise en scène était soignée, avec le président dans le rôle habituellement tenu par Tom Cruise, un menu de fête, des discours pompeux, des officiers et des marins rangés comme des soldats de plomb. Les spécialistes en communication de l'Élysée ont fait ce pour quoi on les paye, mettre le président en majesté, les médias ont sonné de la trompe et diffusé les images en direct, en replay, en différé et à la demande.

Outre sa grandeur, Macron voulait aussi célébrer celle de la France et de ses armes, portées sur

toutes les mers par le coûteux *Charles-de-Gaulle*. La mission actuelle du porte-avions le conduira de la Méditerranée orientale, où il a servi d'appui aux forces de l'Otan qui encerclent la Russie, jusqu'à l'océan Indien et aux manœuvres visant à impressionner la marine chinoise. Sur la route, il a franchi le canal de Suez et est entré en mer Rouge, où l'a rejoint Macron, pour veiller sur les intérêts français au Proche-Orient. En plus de ruiner les finances publiques, la parade militaire est bien sûr l'occasion de démonstrations

commerciales des avions Rafale et autres marchandises proposées à l'exportation par les marchands de mort français.

Les discours de Macron à la gloire de la marine française, de sa puissance, de son indépendance, de ses redoutables capacités ont évidemment un côté ridicule. Il suffit de rappeler que la marine américaine aligne, elle, onze porte-avions dont le moindre embarque presque deux fois plus d'aéronefs que le *Charles-de-Gaulle*. La dernière victoire de la glorieuse marine française remonte à 1781, lors de la guerre d'indépendance américaine. Depuis lors, elle s'est illustrée par des déroutes et le

bombardement à distance prudente de populations impuissantes, de l'Algérie à l'Indochine et jusqu'à la Yougoslavie, au Liban et à la Libye il y a peu.

Pourtant, tout matamores essoufflés que sont l'impérialisme français,

son représentant politique et ses amiraux, ils sont toujours capables de massacrer, de bombarder et d'envoyer à la mort une ou deux générations de conscrits. Et, de plus en plus visiblement, ils s'y préparent.

Paul Galois



Le Charles-de-Gaulle.

Cabinets privés : c'est cher du conseil

Dès 2021, la Cour des comptes a révélé dans un rapport que plusieurs contrats de conseil, dont ceux du cabinet McKinsey, avaient été conclus par l'État dans des conditions problématiques pendant la crise sanitaire du Covid. Ce rapport a été cité par le journal *Le Monde* le 12 décembre.

La justice s'est saisie de cette affaire. Plus de 50 millions d'euros auraient ainsi été versés à des cabinets privés pour des prestations informatiques réalisées pour la Direction générale de la santé. Treize millions supplémentaires leur auraient été versés pour des conseils, que ce soit pour l'organisation de la campagne de vaccination, l'utilisation des masques ou la gestion progressive du retour à la normale. Rien que pour McKinsey, le montant des commandes de missions s'est élevé à 11,6 millions d'euros entre novembre 2020 et février 2022.

Les cabinets de conseils privés se font payer par de grandes entreprises ou par des États pour fournir des rapports censés aider les unes ou les autres à prendre leurs décisions. En France, le gouvernement aurait eu recours à ce type de cabinet pour des montants qui sont

passés de 380 millions d'euros en 2018 à 894 millions d'euros en 2021. Le gouvernement a aussi eu recours à McKinsey pour définir le mode de calcul des APL, ou encore pour la dernière réforme des retraites, jusqu'à présent reportée.

Le prétexte principal pour recourir à ces cabinets serait leur « expertise », qui permettrait de prendre les meilleures décisions. En fait, les décisions prises par la myriade de hauts fonctionnaires publics et leurs conseillers privés, certains passant de l'un à l'autre pendant leur carrière, ont été les meilleures du point de vue des classes possédantes, au détriment des classes populaires. Parce que, au fond, que ce soit par l'intermédiaire de cabinets privés ou dans les salons des ministères publics, cet État n'est que le conseil d'administration de la classe capitaliste.

S'il s'agissait de prendre

PUBLIC SÉNAT



Audition d'un conseil-santé au Sénat en janvier 2022.

les meilleures décisions du point de vue de la population, il n'y aurait pas besoin de cabinets de conseil qui vendent leurs rapports pour des millions d'euros. Les travailleurs concernés connaissent la réalité et sauraient faire les choix nécessaires. En matière de santé et de vaccination, les soignants auraient pu sans difficulté déterminer les attitudes adéquates. Prendre les choses en main, décider dans l'urgence, c'est d'ailleurs ce qu'ils ont parfois

fait dans les hôpitaux pour limiter au début de l'épidémie les dégâts provoqués par la politique d'économies de lits, de personnel et de matériel de protection.

S'ils le faisaient à l'échelle de toute la société et de toute l'économie, en plus d'économiser des milliards dépensés en « conseils », les travailleurs économiseraient à la population les conséquences des choix catastrophiques de la classe dominante.

Charles Legoda

Contrats aidés : sous-payés et sans retraite

Deux députés viennent de déposer une proposition de loi concernant ceux qui ont eu des emplois aidés dans les années 1980 et qui, ne pouvant pas valider de trimestres pour la retraite, vont subir d'importante décotes sur leurs futures pensions.

Rejetant toute idée de contrainte pour les capitalistes, la gauche arrivée au pouvoir en 1981 avec

François Mitterrand n'offrit aux jeunes chômeurs que la perspective de « petits boulots ».

C'est ainsi que furent créés les TUC (travaux d'utilité collective) dans le public, les SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle) dans le privé, puis d'autres contrats du même genre. Les jeunes qui acceptaient un TUC travaillaient à mi-temps dans une mairie, un lycée, un hôpital, etc. L'État les rémunérait un quart du smic de l'époque. À charge pour la structure d'accueil de compléter un peu la rémunération.

Entre un et un million et demi de jeunes acceptèrent de tels contrats entre 1984 et 1990, qui semblaient être la seule façon de gagner un minimum d'argent lorsqu'on n'avait jamais encore exercé d'emploi et qu'on ne pouvait donc pas bénéficier d'indemnités chômage.

Ces contrats ne débouchaient sur aucun emploi. De plus l'État supprimait des emplois de fonctionnaires dans les services publics, puis comblait en partie le sous-effectif avec des

TUC. Dans les entreprises privées, une main-d'œuvre était mise à disposition du patronat, payée en partie avec de l'argent public. Ces emplois aidés ont participé de la dégradation générale subie par les classes populaires.

Mais ce qu'ignoraient ces jeunes, qui approchent aujourd'hui de l'âge de la retraite, c'est que les gouvernements de gauche rognèrent aussi sur les cotisations pour leur retraite.

Ces travailleurs grugés réclament justice et auront peut-être droit à une forme de réparation partielle. Reste qu'en créant ces emplois « aidés », la gauche a inauguré une politique au service de la bourgeoisie promise à un bel avenir consistant à développer les emplois précaires et sous-payés en prétendant ainsi lutter contre le chômage. Avec le résultat que l'on voit aujourd'hui.

Lucien Déroit

Sil rouge

Macron : champion du monde de la récup

Que l'équipe de France gagne ou perde, Macron était fin prêt à capter un peu de la lumière des projecteurs braqués sur les joueurs. Comme toujours, il a profité des efforts des autres pour figurer sur la photo. Après être descendu sur la pelouse enlacer Mbappé et Deschamps en Mondovision, il est allé féliciter les joueurs, dans l'intimité du vestiaire, avant de diffuser opportunément la vidéo. Le même expliquait il y a un mois qu'« il ne faut pas politiser le sport ».

Au football, il y a le renard des surfaces de réparation et le rapace des tribunes officielles...

SNCF : en arrière la musique

Un article du *Monde*, relayé par l'humoriste François Morel, met en cause un contrôleur qui a refusé une contrebasse dans un TGV. Mais c'est la direction de la SNCF qui décide ce qui est autorisé ou pas. Elle commande des trains à Alstom et Bombardier qui ont moins d'emplacements pour les bagages et les vélos, afin de caser plus de sièges et d'augmenter ses recettes. Finalement, c'est bien elle le chef d'orchestre de cette petite musique du profit qui passe avant tout et rend le voyage plus difficile à tous.

Patriat : ça déménage...

Le sénateur ex-socialiste désormais macroniste François Patriat est monté au créneau pour défendre le report à 65 ans de l'âge du départ en retraite. Et d'expliquer que désormais les maçons, couvreurs ou déménageurs étaient équipés d'exosquelettes qui faisaient les efforts à leur place.

Patriat parle en connaissance de cause. Toujours en fonction à près de 80 printemps, il tient grâce à un exosquelette spécialement adapté à son métier. Il s'agit d'un exo-bras lui permettant de lever le coude sans se fatiguer à la buvette du Sénat et de soutenir sa tête endormie pendant les séances, sans risquer la crampe ou l'effondrement.

MAXPPP



Incendie de Vaulx-en-Velin : une catastrophe prévisible

L'immeuble du quartier populaire du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin, dans lequel un terrible incendie s'est déclaré dans la nuit du 16 au 17 décembre, était classé parmi les « copropriétés dégradées » en attente de réhabilitation.

Comme dans beaucoup de quartiers populaires, les habitants étaient abandonnés à leur sort par les pouvoirs publics. Les issues de secours étaient scellées, ce qui n'empêchait pas les dealers de s'y installer mais a compliqué la fuite des habitants et l'entrée des secours. Comme l'a formulé le frère d'une victime : « Ce drame était prévisible. Quand on se plaignait, à la police ou la mairie, on nous disait de déménager. »

Dix personnes sont décédées, 24 sont blessées, dont quatre grièvement. Mouna, qui avait fui la guerre en Somalie, est morte avec cinq de ses enfants en sautant du quatrième étage. Sans le

courage des secours et des voisins, ce bilan aurait pu être encore plus lourd : les témoins racontent avoir vu des pompiers escalader la tour de sept étages par l'extérieur, des voisins apporter une échelle et monter dans l'immeuble pour porter secours aux résidents, ou encore des personnes rattraper en bas un enfant jeté par sa mère du quatrième étage pour lui sauver la vie.

Le jour même, la population de Vaulx-en-Velin a initié un mouvement de solidarité pour venir en aide aux rescapés de l'immeuble. Pour ces 38 familles qui se retrouvent sans logement, les habitants de Vaulx ou d'autres



Rassemblement après l'incendie de Vaulx-en-Velin.

banlieues se sont spontanément rendus à l'école du quartier, puis dans une salle municipale, en y apportant des denrées alimentaires, des vêtements chauds, des couvertures, des couches ou des jouets. Le lendemain, plus de 500 personnes se sont rassemblées devant la mairie pour affirmer leur soutien aux victimes. Et en fin de semaine, une cagnotte en ligne avait déjà recueilli plus de 85 000 euros.

En organisant elle-même l'aide aux victimes, la population de cette ville

ouvrière, l'une des plus pauvres du pays, s'est montrée bien plus responsable que les nombreux élus qui sont venus défilé devant les caméras sur les lieux de l'incendie. Pas moins de deux ministres, Gerald Darmanin et Olivier Klein, le président de la région, Laurent Wauquiez, le député LR de la circonscription et le président de la Métropole de Lyon ont réussi à trouver le chemin jusqu'au Mas du Taureau. Depuis le temps que les habitants de ce quartier populaire dénoncent les conséquences de la misère

et du chômage, à commencer par l'insalubrité des logements et les trafics de drogue, ils n'avaient jamais vu autant de costumes-cravates officiels.

Quelques jours après l'incendie, le temps du recueillement commence à laisser la place à la colère, des habitants demandant « des actes ! ». Mais les travailleurs ne doivent attendre aucun acte sérieux des politiciens qui leur servent des discours hypocrites après chaque drame mortel.

Correspondant LO

Auxerre : des quartiers populaires démantelés

À Auxerre, un plan de démolition va débuter en 2023 dans deux quartiers. Des centaines de logements sociaux vont y être détruits, mais aussi trois écoles et un bâtiment abritant la mission locale et d'autres associations.

À la place, seuls une quarantaine de logements sociaux seront reconstruits. Quant aux écoles et à l'ancien collège, ils seront regroupés en une seule cité éducative.

Comment les habitants vont-ils être relogés ? Depuis quinze ans, des centaines d'appartements HLM ont déjà été détruits, sans reconstruction de logements équivalents. Au moment de la démolition, les locataires sont mis devant un ultimatum : accepter à contrecœur un logement qui ne leur convient pas ou bien devoir payer plus cher. Ainsi, les occupants sont triés et répartis dans d'autres logements en fonction de leur revenu.

Les immeubles qui n'ont pas été démolis ont été abandonnés à une dégradation

totale, sans rénovation autre que de façade, et encore. Avec la réduction du personnel d'entretien et des tournées de ramassage des poubelles, les rats commencent à occuper les lieux. En hiver, bon nombre d'habitants sont contraints de calfeutrer leur porte d'entrée avec des couvertures pour bloquer les courants d'air glacial. Des moisissures se développent sur les murs, le seul effort fait par le bailleur social consistant à mettre une couche de peinture blanche à la veille de l'entrée de nouveaux occupants.

Ce qui révolte le plus les habitants est peut-être la publicité faite à cette opération. Le journal local présente le plan de démolition comme une « rénovation » voire une

« réhabilitation ». La dégradation résulte pourtant des décisions de la mairie d'Auxerre et du bailleur social. Et ce sont les mêmes qui aujourd'hui stigmatisent le quartier, et en même temps sa population, à cause de l'insécurité et de la saleté qui y règnent.

Cette politique vise à masquer une grossière opération financière au profit de promoteurs immobiliers. On sait déjà que des habitations privées, un nouveau parc de stationnement et un village senior seront construits à la place des HLM, mais la destination finale des terrains n'a pas été communiquée.

Les moyens existent pour construire des logements modernes en masse, qui permettraient à tous d'habiter dans les meilleures conditions, mais la propriété privée et la rente immobilière dominent : pour ceux qui ne peuvent payer, il reste les taudis.

Correspondant LO

RSA : diviser pour régner

Le gouvernement a décidé d'expérimenter, dans 19 départements, l'obligation de travailler 15 à 20 heures par semaine pour toucher le RSA.

Cela fait longtemps que les médias aux ordres relaient la propagande gouvernementale antichômeurs, présentés comme des fainéants, des parasites des allocations. Ainsi, les chômeurs au RSA se trouvent désignés à la vindicte populaire, parfois avec un certain succès auprès d'autres travailleurs, accablés par des horaires de travail insupportables et des salaires de plus en plus maigres face à la hausse des prix.

Et le piège est prêt à se refermer sur tous les travailleurs. Par exemple, pour un peu moins de 600 euros au maximum, l'allocation RSA pour une personne seule, le gouvernement imposera entre 15 et 20 heures d'un

travail ainsi payé en dessous du smic.

Bien sûr, des emplois à rabais existent déjà. Mais c'est un pas de plus vers leur généralisation, une aubaine pour le gouvernement et pour le patronat et une attaque de plus contre le monde du travail. C'est une pression sur les salaires, car pourquoi payer plus cher alors qu'on aura sous la main des travailleurs sous-payés ?

Jouer la division, opposer les salariés les uns aux autres, les précaires aux embauchés, la tactique n'est pas nouvelle : là, elle trouve un terrain supplémentaire dans la guerre que le gouvernement mène aux travailleurs, avec ou sans emploi.

Sylvie Maréchal

Éducation nationale : nouvelle saignée dans les effectifs

Le ministère de l'Éducation nationale vient d'annoncer la suppression de 2 000 postes d'enseignants à la rentrée prochaine, 1 000 dans le primaire, 500 dans les collèges et 500 dans les lycées. On est loin des discours sur le manque de candidats et la difficulté de recruter.

Pour tenter de justifier cette nouvelle attaque, le ministre utilise une prétendue baisse de la démographie. Mais ces suppressions de postes sont juste dans la lignée de la politique d'austérité du ministère Blanquer. En effet, depuis 2018, il y a eu 8 231 suppressions d'emplois. Et les conditions d'enseignement ont empiré. Le dédoublement des classes dans certaines sections de primaire s'est fait au détriment d'autres : nombre

d'enseignants évoquent des classes surchargées en CM2 par exemple. Les élèves en grande difficulté, malgré la bonne volonté des professeurs, sont forcément sacrifiés.

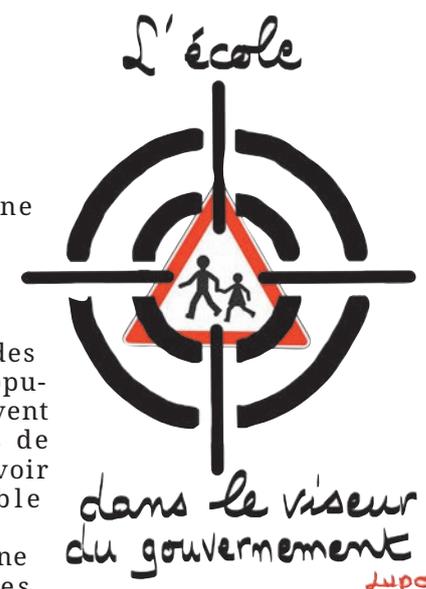
Dans les collèges et les lycées, qui ne connaissent pas de baisse démographique, les effectifs des classes ont fortement augmenté. Ce sont les classes technologiques, par exemple, qui sont touchées. Les effectifs des classes de STMG

(sciences et technologie du management et de la gestion) sont passés de 24 à 30, voire 35 élèves, alors que cet enseignement nécessite des heures sur ordinateur et que nombre de salles de lycée sont sous-équipées. Les élèves poussent les murs mais le ministre n'en a cure.

C'est d'autant plus révoltant que cette génération d'élèves a vécu les confinements successifs et donc perdu de nombreuses heures de cours. La diminution du nombre d'élèves aurait dû permettre d'offrir des heures d'enseignement supplémentaires à ceux qui en avaient été privés.

Mais ce qui domine chez ce gouvernement, c'est la volonté d'économiser au maximum sur l'éducation, en particulier celle des jeunes des milieux populaires. Les autres peuvent profiter des moyens de leurs familles pour avoir accès à un véritable enseignement.

Alors, il n'y a aucune raison d'accepter les mensonges du gouvernement, qui cherche le moindre prétexte pour justifier des économies sur la population. D'ores et déjà, une grève est prévue le 17 janvier pour protester, entre autres, contre ces suppressions de postes.



Mais, plus profondément, il faudra combattre la politique globale du gouvernement, qui revient à détruire tout ce qui rend la vie des classes populaires moins indigne.

Aline Urbain

École des Poissonniers – Paris : une mobilisation réussie

Mardi 13 décembre tous les enseignants de l'école des Poissonniers à Paris étaient en grève. Depuis plus de deux semaines, l'absence du directeur non remplacé s'ajoutait à la gestion quasi quotidienne des élèves des classes sans remplaçants. L'accident d'un élève, qui s'était enfui de sa classe, a été la goutte de trop.

Accompagnée d'animateurs et de parents, la quinzaine d'enseignants s'est alors retrouvée devant le rectorat de Paris avec bande-roule, mégaphone et slogans. L'après-midi, ils exposaient leurs besoins à la chargée de mission des Affaires scolaires de la mairie du 18^e arrondissement où se trouve l'école. Sans réponse à leurs besoins, l'ensemble des enseignants ont reconduit la grève le jour suivant, cette fois rejoints par l'équipe du centre de loisirs.

Le lendemain, un petit déjeuner était organisé à

la grille, pour échanger avec les parents de l'école et d'une école voisine. Un groupe WhatsApp était créé pour communiquer avec les familles. Le temps libéré par la grève a permis de s'organiser et de discuter de la suite du mouvement.

En fin d'après-midi, alors que la reconduction de la grève avait été annoncée aux familles à 11 h 30, des enseignants recevaient sur leurs téléphones personnels une série d'appels et de SMS provenant des lignes directes de la directrice académique et du directeur de

la circonscription des affaires scolaires du 18^e. Une question semblait les tourmenter : la grève allait-elle continuer, maintenant qu'ils annonçaient la venue d'un remplaçant pour le directeur, d'un enseignant déchargé de classe jusqu'aux vacances scolaires et de deux animateurs supplémentaires jusqu'à la fin de l'année scolaire ?

À la majorité, les enseignants ont décidé de reprendre le travail le lendemain, conscients que ces acquis étaient le résultat de leur mobilisation et que celle-ci en appellera d'autres. La veille, le ministère de l'Éducation nationale avait en effet annoncé la suppression de 1 117 postes de professeurs des écoles, dont 155 à Paris.

Correspondant LO

École Claudius-Berthelien Lyon : les parents s'organisent

À Lyon, les élus Nupes, écolos en tête, communiquent beaucoup sur les repas bio ou végétariens dans les cantines scolaires. En réalité, dans les quartiers populaires, certaines écoles sont laissées à l'abandon.

Dans l'école élémentaire Berthelien du septième arrondissement, la mairie a délégué l'organisation du périscolaire, c'est-à-dire des temps de midi, du soir et la journée du mercredi, à l'association Léo-Lagrange, qui emploie 8 000 salariés. Depuis le début de l'année, les animateurs sont en sous-effectif à cause des bas salaires et des contrats précaires, ce qui provoque beaucoup de difficultés.

Dernièrement, à six reprises en deux semaines, des classes entières, jusqu'à 300 élèves, ont été privées de cantine. Les activités du soir et du mercredi ont aussi été annulées. Les familles ont parfois été averties la veille pour le lendemain qu'elles devaient récupérer les enfants le midi ou le mercredi. Le périscolaire en sous-effectif était incapable d'organiser l'accueil pique-nique d'urgence.

Abasourdis par ces annonces de dernière minute, les parents ont proposé à chaque fois l'aide de quelques-uns pour permettre aux enfants de manger.

La mairie, les directions d'école et de périscolaire ont toujours décliné l'offre, indifférents aux problèmes des parents qui travaillent et se retrouvent dans des situations impossibles.

Finalement les parents en colère ont distribué un tract appelant à envoyer les enfants avec un pique-nique, et organisé la présence d'un groupe devant l'école pour épauler le personnel. Face à cette détermination, la mairie a fini par céder et autoriser un accueil pique-nique. Malgré tous les obstacles et les pressions des responsables de la mairie et de l'école, les parents ont réussi à faire en sorte que tout se passe bien.

Cette mobilisation a montré que dans une école d'un quartier populaire, où beaucoup de problèmes s'accumulent depuis des années, il est possible de s'organiser collectivement pour faire face. Beaucoup de parents étaient contents. Il reste à préparer la suite, car les promesses ne convainquent plus personne.

Correspondant LO



Qatargate : un scandale bien banal

Le Mondial de foot au Qatar est fini. Mais le match se poursuit entre, d'une part, le Qatar, que la justice belge soupçonne d'avoir acheté des membres du Parlement européen pour promouvoir ses intérêts, et d'autre part le juge chargé de l'affaire.

Ce juge a déjà fait arrêter la vice-présidente du Parlement européen, qui détenait 1,5 million d'euros en liquide sans pouvoir en justifier la provenance. Est-ce là une preuve de corruption, ou celle du fait que certains élus et responsables européens ne voient tellement rien à redire à de tels agissements qu'ils ne s'en cachent plus guère ?

Réagissant à la quasi-unanimité, le Parlement européen a décidé de suspendre l'exemption de visa qu'il prévoyait d'accorder aux citoyens qatariens... en tant que très bons clients des grosses sociétés européennes du secteur de l'armement et de l'énergie, entre autres. Quant à sa présidente, elle a refusé d'assister à la finale du Mondial à Doha.

Ulcérées, les autorités qatariennes viennent de publier un communiqué dénonçant les dirigeants européens qui les montrent du doigt. Et elles laissent entendre que leur pays, deuxième plus grand producteur mondial de gaz liquéfié, pourrait ne pas livrer les États qui les mettent en cause. On tente de sauver la face comme on peut quand un incident perturbe la bonne marche des affaires, mais les affaires restent déterminantes.

Autant dire que certains politiciens et commentateurs surjouent l'indignation à propos du Qatargate, car une nuée de lobbyistes ont pignon sur rue dans les institutions européennes. Listés dans un registre dit de transparence, ils sont près de

50 000 à travailler à Bruxelles pour des associations d'entreprises, des multinationales, des ONG, des agences d'influence...

1 594 d'entre eux ont un accès direct au Parlement européen, et aux 705 eurodéputés. Ils se chargent, avant chaque vote, de leur fournir une grille de points à rejeter, à approuver ou sur lesquels s'abstenir, selon ce que souhaitent les grands groupes ou secteurs de l'économie qu'ils défendent. Et ces derniers n'entretiendraient pas tous ces lobbyistes depuis des décennies s'ils n'en tiraient, d'une façon ou d'une autre, les retombées qu'ils en attendent.

La grande masse des élus européens, et surtout les hauts fonctionnaires de la Commission européenne,

sont d'ailleurs viscéralement acquis, politiquement et socialement, à la cause du grand capital, sans qu'il faille forcément les y intéresser personnellement d'une façon qui tombe sous le coup de la loi.

On en a eu une illustration d'une tout autre ampleur que le Qatargate lorsqu'il s'est agi d'intégrer certains pays dits de l'Est à l'Union européenne au tournant des années 2000. Sous couvert de les « aider » à s'élever au niveau de l'Europe occidentale, la Commission et le Parlement ont débloqué, année après année, des dizaines de milliards de fonds dits structurels. Des fonds qui ont servi à construire des autoroutes, des infrastructures logistiques, à installer en Tchéquie, Pologne, Slovaquie, Hongrie, des usines

ou des filiales de grands groupes de l'automobile, de la chimie, de l'agro-alimentaire, à faciliter leur approvisionnement et leurs exportations, et au final à doper les profits de leurs actionnaires.

Parions que, sur le fond, il en ira de même avec les États des Balkans auxquels Bruxelles vient d'accorder un statut de candidats à l'entrée dans l'Union européenne.

On pourrait multiplier de tels exemples où les élus et hauts fonctionnaires européens se montrent aux petits soins, comme leurs homologues nationaux, pour les intérêts du grand patronat : par instinct, par esprit de classe et sans que la justice y trouve à redire.

Pierre Laffitte



Séance plénière au Parlement européen.

Biodiversité : un sommet de vœux pieux

Réunis à Montréal, au Canada, pour discuter de la façon d'enrayer la chute de la biodiversité sur la planète, les représentants des gouvernements de 195 pays, plus l'Union européenne, se sont séparés en promettant de prendre des mesures.

Ces dirigeants se sont bien gardés de prévoir les moyens d'imposer le respect de ces promesses. Au rythme accéléré auquel disparaissent ou sont mises en danger les espèces vivantes, terrestres ou aquatiques, il y a de quoi être inquiet pour l'avenir. Parmi les 23 mesures ayant fait l'objet d'un accord à Montréal, figure l'ambition de placer

sous un niveau minimum de protection au moins 30 % de la planète d'ici 2030. Sans grands moyens, et surtout sans mesures de contrainte pour les mettre en œuvre, ces 23 mesures risquent fort d'enrichir la longue liste des vœux pieux.

De l'avis unanime des gouvernements participants à cette conférence,

les précédents engagements pris en 2010 à Aïchi au Japon pour protéger la biodiversité à l'horizon 2020, ont été un échec. Elle subit le même sort que le climat : les conférences s'enchaînent, les promesses s'accroissent, et tout va de mal en pis.

Sur le papier l'aide aux pays en développement pour protéger leurs espaces naturels devrait doubler d'ici 2025 avec 20 milliards de dollars et tripler en 2030 pour atteindre 30 milliards annuels. Or, selon le commissaire européen à l'Environnement,

« il sera probablement très difficile d'atteindre un tel montant », pourtant très faible au regard des dépenses d'armement des États.

Quant à la promesse de réduire de moitié les risques liés aux pesticides, qui font des ravages parmi les insectes, on peut être certain que la France s'assoira dessus. Le ministre de l'Agriculture s'appête à accorder une nouvelle dérogation aux entreprises qui commercialisent du sucre de betterave, dont la France est le deuxième producteur mondial.

Elles pourront continuer à utiliser des pesticides « tueurs d'abeilles » à base de néonicotinoïdes l'été prochain, sept ans après le vote d'une loi censée les interdire.

La signature de documents sur la protection de la nature, accompagnée de beaux discours devant des assemblées, n'empêche en rien l'aide des États aux plus grandes entreprises polluantes. Les gouvernements sont bien plus engagés dans la préservation des profits que dans celle des espèces.

Lucien Déroit



Russie-Ukraine : les travailleurs face à la guerre

Censure militaire oblige, les médias, qui ne se font déjà d'habitude guère l'écho de la vie du monde du travail, la traitent encore moins en temps de guerre. Cela se vérifie en Russie comme en Ukraine.

Pourtant, les rares informations sur ces sujets montrent, d'un côté du front comme de l'autre, une aggravation de la situation des travailleurs, même lorsqu'ils ne sont pas mobilisés, et parfois des réactions ouvrières à ces attaques.

En Russie

Poutine a signé, en juillet, une loi qui autorise à porter à six jours la semaine de travail, avec des horaires journaliers pouvant atteindre 12 heures dans les entreprises du secteur de la défense. Cela s'accompagne de jours fériés et de congés supprimés au nom des « mesures spéciales s'appliquant à l'économie » dans les conditions de « l'opération spéciale » en Ukraine.

Ce régime s'applique déjà, par exemple, aux dizaines de milliers de travailleurs des usines Rostekh, Almaz-Antei et Roskosmos des environs d'Ekaterinbourg dans l'Oural, un fief du complexe militaro-industriel. Certaines directions n'ont pas attendu pour appliquer ce régime de surexploitation, puisque l'usine géante Ouralwagon y a été soumise dès le mois d'août.

Dans bien des régions, la situation semble identique

et promise à s'aggraver encore. Choïgou, le ministre de la Défense, a déclaré qu'en 2023, on multipliera par 1,5 le nombre des entreprises relevant du régime des « commandes d'États pour la Défense ».

Les députés du parti de Poutine n'ont pas voulu être en reste : ils ont déposé un projet de loi qui autorisera à faire travailler des enfants à partir de 14 ans !

Malgré la quasi-loi martiale, cela provoque ici ou là des réactions de travailleurs contre leurs conditions de travail ou de salaire : grèves du zèle dans le secteur médical, débrayages pour percevoir son salaire. Le pouvoir sait que sa guerre et ce dont elle s'accompagne sont impopulaires dans de larges couches de la population. Alors, il intensifie sa répression contre des militants d'extrême gauche, des syndicalistes. La porte-parole du Conseil des mères et des épouses de soldats vient d'être arrêtée.

En Ukraine

Après avoir démantelé le droit collectif du travail dans les entreprises de moins de 250 salariés, qui emploient les trois quarts de la classe



Usine de la Défense dans l'Oural.

ouvrière, le gouvernement de Zelensky a franchi une nouvelle étape. Une loi adoptée en octobre fusionne le Fonds d'État pour les retraites avec celui pour la Sécurité sociale. Ainsi, dès le 1er janvier 2023, des milliers d'employés de la Sécurité sociale perdront leur emploi et des dizaines de milliers d'autres perdront leurs indemnités maladie, invalidité ou maternité.

Dans sa grande bonté, le gouvernement prévoit qu'ils pourront s'adresser à des complémentaires privées... que, vu leurs salaires misérables, ils ne peuvent pas se payer.

Quand les travailleurs protestent, le pouvoir leur envoie la police, voire les hommes de la SBU, héritière ukrainienne du KGB. Car, même si on entend souvent dire, surtout dans les médias, que l'intervention de l'OTAN en soutien à l'armée de Zelensky se justifierait par un « il faut bien que les Ukrainiens se défendent »,

dès que certains d'entre eux se défendent contre un pouvoir qui les attaque, celui-ci frappe encore plus fort.

Ainsi, mi-décembre à Odessa, le grand port de la mer Noire, des marins ont assiégé le bâtiment de la SBU qui venait d'arrêter la dirigeante du Syndicat des gens de mer d'Ukraine, Kristina Korol. Alors que, en août, le gouvernement avait reconnu aux marins le droit d'embarquer sur des navires allant à l'étranger, cela ne s'est jamais concrétisé, les commissariats militaires y mettant leur veto. Alors, quand les marins ont protesté, la police politique a sévi.

Même chose dans des villes où la police a dispersé des gens qui protestaient contre le fait de devoir payer leurs factures d'énergie alors qu'ils n'avaient ni éclairage ni chauffage, la SBU se chargeant de trouver des « provocateurs » parmi eux.

À Kharkiv, la plus grande ville du pays après Kiev, les

autorités s'en prennent notamment aux travailleurs des transports. À la fin du printemps, ceux des tramways avaient dû menacer de faire grève pour toucher deux mois d'arriérés de salaires. Aujourd'hui, ils continuent à tenir leur poste malgré les tirs de missiles sur la ville, mais ils n'ont même pas de gants d'hiver, de gilets protecteurs, de kits d'urgence médicale.

Leurs salaires, qui restent les plus bas (60 hryvnias, soit 1,53 euro de l'heure) des transports en Ukraine, continuent parfois d'être versés avec retard. Mais les amendes n'attendent pas pour tomber sur les conductrices pour « non-respect des règles de sécurité » alors qu'elles ne peuvent faire autrement vu l'état du matériel. Et celles et ceux qui protestent sont privés de primes pour « déloyauté », car le pouvoir tient pour criminel d'exiger de meilleures conditions de travail.

Pierre Laffitte

Palestine : Salah Hamouri expulsé

L'avocat franco-palestinien Salah Hamouri, emprisonné arbitrairement par la justice israélienne, a finalement été expulsé vers la France contre son gré et a atterri à Paris dimanche 18 décembre.

C'est l'épilogue, peut-être provisoire, d'une persécution qui a duré dix-sept ans. En 2005, alors étudiant, il est inculpé en Israël pour ses liens avec le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP). En 2008, après trois ans de détention administrative, procédure permettant aux autorités israéliennes d'incarcérer une personne sans donner de justification, il accepte de plaider coupable pour éviter quatorze ans de prison. Il

est condamné à en faire sept mais ce « plaider coupable » sert de « preuve » pour les autorités israéliennes. Il sort de prison en 2011 dans le cadre de l'échange de 550 prisonniers palestiniens contre un seul soldat israélien.

En janvier 2016, son épouse enceinte est expulsée vers la France avec interdiction de revenir en Israël. En 2017, il est à nouveau placé en détention administrative, libéré en 2018, puis emprisonné à nouveau en mars 2022.

Ces multiples détentions arbitraires, sur lesquelles l'État français soucieux de bonnes relations avec Israël est resté muet, ont été dénoncées par l'ONU comme « illégales et sadiques » sans que cela change grand-chose à sa situation. Et ce sort est celui qu'Israël fait subir à bien des Palestiniens.

Si Salah Hamouri a retrouvé sa famille, il ne digère pas d'avoir été éloigné de la Palestine où il souhaite vivre, victime cette fois encore de l'arbitraire de l'État israélien subit par tous les Palestiniens.

Jacques Fontenoy



Salah Hamouri, à droite, à son arrivée à Paris.

Pérou : révolte populaire contre la destitution du président

Au Pérou, la destitution le 7 décembre dernier du président Pedro Castillo par le Parlement de droite ultra-conservateur ne passe pas. Elle a jeté dans la rue des dizaines de milliers de manifestants qui, dans le tout pays, affrontent les forces de répression.

Pour faire baisser la tension, la nouvelle présidente, Dina Boluarte, a promis d'avancer les élections générales à 2024. Mais le 12 décembre, elle a destitué tous les préfets nommés par Castillo et décrété l'état d'urgence là où les manifestations sont les plus fortes, sans réussir à faire reculer la mobilisation.

Au fil des jours, à Libertad dans le nord, à Trujillo au nord-ouest, à Cuzco, où se trouve le Machu Picchu, les manifestants ont bloqué les routes. À Arequipa, la deuxième ville du pays

après Lima, ils ont bloqué l'autoroute panaméricaine. 2 000 manifestants ont envahi les pistes de l'aéroport, bloquant le trafic avant d'être repoussés par la police. Lors de manifestations à Ayacucho, des militaires ont tiré sur les manifestants qui s'approchaient de l'aéroport. Le nombre de blessés envoyés aux centres de santé voisins a paralysé le système hospitalier. À Apurimac, les employés du service public ont cessé le travail.

Les multiples organisations paysannes et



Manifestants pro-Castillo à Lima, le 13 décembre.

syndicales, l'Assemblée nationale des peuples indigènes, des organisations étudiantes sont mobilisées. Les organisations de gauche et d'extrême gauche les soutiennent. Tous exigent la libération du président destitué, actuellement emprisonné, la dissolution du Parlement et de nouvelles élections. Ils y ajoutent la démission de la nouvelle présidente. Les affrontements entre manifestants et policiers n'ont pas toujours été au désavantage des manifestants, mais ils ont aussi été violents et meurtriers. Le bilan provisoire est de 26 morts, dont certains très jeunes, plusieurs centaines

de blessés et de nombreuses arrestations.

Sur le continent, quatre gouvernements de centre gauche, au Mexique, en Argentine, en Colombie et en Bolivie, ont affiché un soutien commun à Castillo, victime depuis le début de son mandat en 2021 d'un mouvement « hostile et anti-démocratique ». À l'inverse, Washington et l'Union européenne soutiennent la destitution et la nouvelle présidence.

Les soutiens de Castillo, estiment que c'est le Congrès qui a réalisé un coup d'État contre le président et pas l'inverse, comme le prétendent les élus de droite et

d'extrême droite. Et Dina Boluarte, ex-vice-présidente de Castillo, ayant accepté de lui succéder, est considérée comme « traître, dictateur et usurpateur ».

Pedro Castillo est le cinquième président ainsi destitué par le Parlement. Mais c'est la première fois que cela déclenche une réaction populaire d'une telle ampleur. Cela, les politiciens corrompus qui entendaient se débarrasser d'un petit instituteur d'origine paysanne et à moitié indien qui leur faisait de l'ombre, ne l'avaient pas prévu dans l'entre-soi de leurs salons privés.

Jacques Fontenoy

Turquie : Erdogan prêt à toutes les manœuvres

Depuis des mois, l'économie turque s'enfonce dans la crise, la monnaie s'écroule et l'inflation atteint des records, plongeant une grande partie de la population dans les difficultés ou même dans la pauvreté absolue. Mais face au mécontentement général, le principal souci d'Erdogan est de se maintenir au pouvoir coûte que coûte.

Alors qu'Erdogan et son parti, l'AKP, sont au pouvoir depuis maintenant vingt ans, les derniers sondages les donnent perdants aux prochaines élections présidentielle et législatives prévues en juin 2023. Pour lui et pour son entourage, il faut tout faire pour éviter ce désastre et toutes les manœuvres politiques sont permises, dont celle de mettre hors jeu un des

principaux adversaires potentiels, dont la popularité fait de l'ombre à Erdogan.

Ainsi, le maire d'Istanbul, Ekren Imamoglu, membre du parti d'opposition social-démocrate CHP, a été condamné le 14 décembre à deux ans et sept mois de prison et autant d'inéligibilité pour « insulte envers des responsables ». Cette condamnation tombe d'autant plus à propos

qu'elle pourrait permettre au pouvoir actuel de remettre la main sur la mairie de la première ville du pays.

Le procès d'Ekren Imamoglu résume bien les méthodes utilisées par l'AKP et son président. Élu maire d'Istanbul en mars 2019, après 25 ans de mandats AKP, Imamoglu avait confirmé son succès en étant largement réélu après que le camp d'Erdogan avait réussi à faire annuler le scrutin. Le prétexte du procès a été une réponse polémique du maire, il y a quelques mois. À une insulte venue du ministre de l'Intérieur AKP, il avait répondu en attaquant « les idiots [...] qui ont annulé les élections [municipales]

du 31 mars 2019 ».

Le déroulement du procès lui-même en dit long : le juge qui a rendu le verdict, connu pour sa proximité avec Erdogan, avait été nommé seulement deux jours plus tôt, semble-t-il sur décision du ministre de l'Intérieur lui-même, en remplacement d'un collègue chargé du dossier.

Dès l'annonce du verdict, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées quasi spontanément dans le froid sur le parvis de la mairie d'Istanbul, scandant « Vive la liberté, mort à la tyrannie ! » et « Gouvernement, démission ! ». Le lendemain soir 15 décembre, la manifestation de protestation a réuni des dizaines de milliers de personnes devant la mairie, au point que les dirigeants des partis d'opposition semblent maintenant vouloir calmer leurs troupes.

Il n'est pas encore dit qu'Erdogan réussisse à empêcher la candidature d'Imamoglu, car celui-ci a annoncé qu'il fera appel, et cela serait suspensif de la peine. Mais le pouvoir a

sans doute encore d'autres cordes à son arc, et on peut s'attendre à tout de sa part, comme de faire monter la tension, voire intensifier la guerre aux frontières et en tirer prétexte pour reporter le scrutin.

L'AKP et le clan d'Erdogan, s'ils perdent le pouvoir, craignent les nombreux règlements de comptes qui pourraient suivre pour leurs vingt années de malversations. Il n'est pas dit que leurs méthodes de plus en plus dictatoriales les sauvent. Les travailleurs et la population pauvre n'ont pour autant pas grand-chose à attendre de la coalition qui pourrait remplacer l'AKP, où l'on trouve aussi bien le parti dit social-démocrate CHP que des partis de droite. S'ils gagnent les élections, ils voudront à leur tour gérer la crise au mieux des intérêts des capitalistes turcs.

Tôt ou tard, il faudra que la classe ouvrière demande des comptes et présente elle-même la facture aux responsables et aux profiteurs de la catastrophe.

Julien Silva



Istanbul le 15 décembre.

Novembre 1922: le Quatrième Congrès de l'Internationale communiste

« Le Quatrième Congrès mondial rappelle aux travailleurs de tous les pays que la révolution prolétarienne ne pourra jamais vaincre à l'intérieur d'un seul pays, mais dans le cadre international, en tant que révolution prolétarienne mondiale », proclamait une résolution du Quatrième Congrès de l'Internationale communiste, tenu à Moscou du 5 novembre au 5 décembre 1922.

De 1891 à 1914, les partis socialistes, présents dans de nombreux pays et regroupés au sein de la Deuxième Internationale, avaient diffusé les idées communistes au sein de la classe ouvrière.

La trahison de la Deuxième Internationale

Mais, au fil du temps, ils s'étaient intégrés à la société capitaliste. La Première Guerre mondiale signa leur faillite complète : sauf en Russie, en Serbie et aussi en Italie, les partis socialistes soutinrent la guerre de la bourgeoisie et contribuèrent à envoyer des millions de prolétaires se faire tuer dans les tranchées. Et quand la guerre provoqua des révolutions, les dirigeants socialistes firent tout pour les arrêter, allant même, comme en Allemagne, jusqu'à diriger depuis le gouvernement la répression contre les révolutionnaires.

Dès 1914 et la trahison de la Deuxième Internationale, Lénine et les bolcheviks avaient appelé à la constitution d'une nouvelle internationale. Parvenus au pouvoir en octobre 1917, ils affirmèrent que la révolution en Russie était le début de la révolution mondiale et ne pourrait même subsister sans le renfort des travailleurs des autres pays. Sur cette base, ils appelèrent à constituer avec eux un parti mondial de la révolution prolétarienne. Ses débuts furent bien modestes : le Congrès de fondation ne réunit, en mars 1919, que 51 délégués, ne représentant, pour la plupart, que de petites organisations. Mais l'État ouvrier et la révolution russes vivaient et la vague révolutionnaire touchait un pays après l'autre.

Trois ans plus tard, le Quatrième Congrès rassemblait 408 délégués venus de 61 pays. De nombreux partis communistes s'étaient constitués et certains regroupaient des centaines de milliers de militants.

Un parti mondial de la révolution

Les militants qui dirigeaient et inspiraient l'Internationale communiste, notamment Lénine et Trotsky, avaient non seulement cherché à construire des partis nombreux et implantés dans la classe ouvrière, mais surtout à en faire des partis réellement révolutionnaires, ayant rompu avec les traditions réformistes qui dominaient depuis deux décennies le mouvement ouvrier. Ce n'était pas chose facile tant celles-ci avaient pris racine. Par exemple, l'Internationale communiste appelait les peuples coloniaux à la rejoindre dans son combat contre l'impérialisme et insistait pour que les partis communistes des pays impérialistes combattent le colonialisme de leur bourgeoisie et s'implantent parmi les travailleurs des colonies.

Trotsky dut cependant



Des délégués du Quatrième Congrès venus du monde entier.



L'affiche du Quatrième Congrès de l'IC.

dénoncer lors du Quatrième Congrès la « mentalité de possesseurs d'esclaves » des militants du parti français en Algérie. Ces derniers avaient refusé l'appel à la libération de ce pays lancé par l'Internationale l'année précédente et refusaient l'adhésion des militants « indigènes ».

Mais les dirigeants de l'Internationale pouvaient s'appuyer sur l'enthousiasme de centaines de milliers de jeunes venus après les tranchées et les grèves révolutionnaires de l'après-guerre pour tenter de transformer ces nouveaux partis en partis authentiquement révolutionnaires. Depuis les débuts de l'Internationale, ils avaient cherché à les armer sur le plan politique, tant en définissant une tactique permettant à tel ou tel parti communiste de répondre à la situation de son pays, qu'en s'intéressant aux problèmes des partis frères, y compris ceux du parti russe, qu'en abordant les problèmes généraux affectant l'ensemble

du mouvement.

L'avancée de la réaction

C'était d'autant plus difficile que, depuis la fin des années 1920, la vague révolutionnaire refluit et faisait place à une période de stabilisation relative de l'économie capitaliste redonnant des couleurs aux partis réformistes et, dans certains pays, à une réaction déchaînée. Le Quatrième Congrès se tenait d'ailleurs moins d'un mois après l'arrivée au pouvoir de Mussolini et du parti fasciste en Italie. La possibilité que le prolétariat prenne à court terme le pouvoir hors de Russie s'éloignait.

Cela impliquait un changement de cours politique de l'ensemble des sections de l'Internationale. Lénine et Trotsky, à partir du Troisième Congrès et encore plus lors du quatrième, bataillèrent pour convaincre leurs camarades de la nécessité de proposer à l'ensemble du prolétariat, organisations réformistes et syndicales comprises, une tactique de défense commune, dite tactique du front unique. Pour la direction de l'Internationale, l'heure était à la « conquête des masses », avant un nouvel assaut révolutionnaire, qui résulterait inévitablement d'une nouvelle convulsion du capitalisme.

La fin de la vague révolutionnaire eut aussi des effets catastrophiques sur l'État ouvrier, le parti russe et l'Internationale elle-même, entraînant l'apparition d'une bureaucratie privilégiée en URSS, dans l'État et le parti, puis son affirmation

derrière Staline.

Lénine mort en 1924, Trotsky écarté, puis exilé, l'Internationale communiste cessa d'être un facteur révolutionnaire et devint de plus en plus un instrument au service des intérêts de la bureaucratie. Elle se transforma rapidement en outil de la diplomatie soviétique. Elle mena la révolution à la défaite en 1927 en Chine, laissa Hitler parvenir au pouvoir en 1933 en Allemagne, avant d'être utilisée pour étrangler la révolution espagnole entre 1936 et 1939.

L'Internationale est morte, vive l'Internationale!

Il n'empêche que son programme fondateur, la révolution socialiste mondiale, est plus que jamais d'actualité. Aujourd'hui, ceux qui partagent cet objectif doivent s'inspirer de la riche expérience des premières années de l'Internationale communiste, contenue dans ses manifestes, proclamations et débats. Lors de ce Quatrième Congrès, Lénine appelait les militants étrangers à ne pas plaquer sur des situations différentes les solutions trouvées en d'autres circonstances par les bolcheviks russes, et à étudier davantage leur expérience : « Il doivent [...] étudier [...] pour comprendre réellement l'organisation, la structure, la méthode et le contenu de l'action révolutionnaire. Si cela se fait, je suis persuadé que les perspectives de la révolution mondiale seront non seulement bonnes, mais excellentes. »

Jacques Le Gall

Procès du vol Rio-Paris : Airbus et Air France intouchables ?

Mercredi 7 décembre, au terme d'un procès de neuf semaines, les procureurs du tribunal correctionnel de Paris ont demandé la relaxe des entreprises Airbus et Air France, jugées pour homicide involontaire dans l'accident du vol Rio-Paris, qui a coûté la vie à 228 personnes le 1^{er} juin 2009.

Pendant le procès, les deux entreprises avaient déployé une armada d'avocats, experts, pilotes, ingénieurs et dirigeants des agences de sécurité aérienne. Ils ont défilé à la barre pour attribuer l'entière responsabilité de l'accident aux seuls pilotes, tous trois décédés et au fond de l'Atlantique. À les entendre, Airbus n'est coupable d'aucune négligence technique, et Air France d'aucun manquement dans la formation de ses pilotes.

Pourtant, dès octobre 2009, le président du syndicat des pilotes d'Air France affirmait que la panne initiale des sondes permettant de mesurer la vitesse et l'altitude de l'avion avait joué un rôle déterminant.

Selon lui, l'accident « *aurait sans doute pu être évité* » si Airbus avait changé ces sondes plus tôt. Depuis, plusieurs rapports du BEA (Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile) ont confirmé ce diagnostic. Le BEA a aussi montré que le déclenchement d'un système d'alarme incompréhensible et oppressant a achevé de faire perdre le contrôle de l'avion aux pilotes. Enfin, il a souligné que ceux-ci n'avaient pas été suffisamment formés pour faire face à une urgence de ce type à haute altitude.

Mis en examen pour homicide involontaire en mars 2011, Airbus et Air France ont multiplié les contre-expertises pour se

dédouaner de leurs responsabilités et éviter ou retarder les procès. En 2019, ils avaient déjà obtenu un non-lieu à l'issue de leur premier passage au tribunal de grande instance de Paris. Pour que se tienne le récent procès en appel, il avait fallu toute la ténacité des familles de victimes.

Les représentants des familles des victimes ont exprimé leur indignation lors du réquisitoire. La présidente de l'association Entraide et Solidarité AF 447 a déclaré : « *On a un procureur qui est censé défendre le peuple et qui finalement défend la multinationale Airbus.* » Le jugement du tribunal correctionnel sera rendu en avril 2023. En attendant, la longueur de la procédure et le dernier réquisitoire du parquet confirment que la vie de 228 personnes ne pèse pas grand-chose face aux intérêts de deux géants de l'industrie aéronautique.

Julie Lemée



VINCENT ISORE

Transports en commun : tarifs en hausse

Les tickets de bus et abonnements aux transports en commun vont augmenter en 2023 dans de nombreuses villes. C'est une nouvelle attaque contre le portefeuille des travailleurs.

À Clermont-Ferrand, à Lyon et en région parisienne, les abonnements subiront en 2023 une hausse allant de 3 à 9 euros par mois. À Amiens, le ticket à l'unité augmentera de 10 centimes. Une augmentation que ceux qui travaillent sur Lille et Toulouse subissent déjà depuis septembre. Quant à ceux qui doivent prendre des TER en Normandie ou en Pays de la Loire, ils paieront entre 5 et 7% de plus.

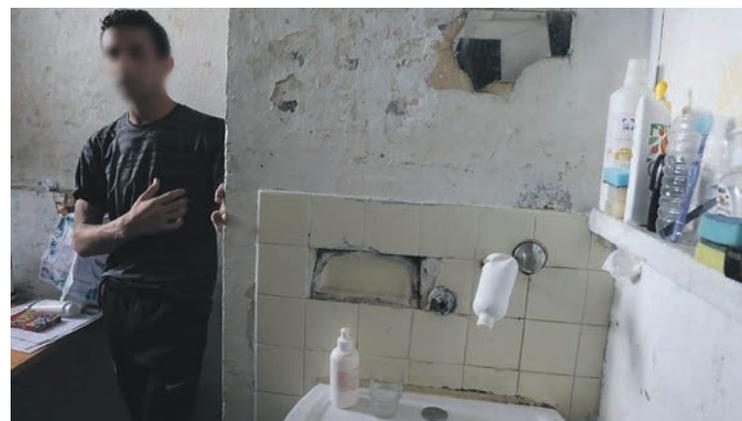
La plupart de ceux qui prennent les transports

en commun le font pour se rendre sur leur lieu de travail. Et la distance à parcourir est d'autant plus longue qu'ils n'ont pas les moyens d'habiter à proximité de leur entreprise, non par choix mais à cause du niveau des loyers. Ce sont donc des millions de travailleurs qui paieront plus cher des transports alors même que ces derniers se dégradent et que le gouvernement leur fait des leçons sur la transition écologique!

Les responsables locaux et les compagnies de transport invoquent la hausse du prix de l'énergie pour justifier ces hausses. Comme si ces hausses étaient les premières. Les travailleurs paient aussi et surtout les objectifs de rentabilité des compagnies de transport en commun.

L'ensemble du patronat bénéficie de l'existence de ces transports en commun qui acheminent les travailleurs vers les entreprises. C'est à lui de payer pour les transports, et le coût intégral!

Joséphine Sina



FABIEN COTTEREAU MAXPPP

Une cellule de la prison de Gradignan, en juillet 2022.

Prison : une situation intolérable

Vendredi 16 décembre ont été publiées les recommandations d'urgence de la contrôleuse générale des prisons Dominique Simonnot. Elle demande de suspendre les incarcérations à la prison de Bois-d'Arcy en raison des conditions indignes de détention qui y règnent.

C'est la conclusion de son inspection réalisée en automne. À cette époque, cette maison d'arrêt, censée ne regrouper que des détenus en attente d'être jugés, en hébergeait 833, pour 530 places. Plus de 460 d'entre eux partageaient à deux une cellule individuelle; 200 autres occupaient à trois une même cellule, soit, si on retire la place prise par le mobilier, à peine 1,5 m² par détenu. C'est là qu'ils sont amenés parfois à passer 22 heures sur 24, le manque de personnel ne permettant pas à tous de participer aux activités, à l'enseignement et même aux rendez-vous médicaux.

On y manque d'eau chaude le matin dans plusieurs secteurs, les cuisines sont insalubres, les repas

arrivent froid vu la durée de la distribution et les détenus bricolent des systèmes pour réchauffer leurs plats, avec les risques d'incendie que cela comporte.

Détenus et personnel pénitentiaire sont à la fois accablés et ulcérés; toutes les conditions sont réunies pour une explosion. Rapport après rapport, les contrôleurs dénoncent la situation intolérable et pourrissante de lieux d'incarcération dont certains sont pires que d'autres. Sans effet: en raison des travaux en cours à Bois-d'Arcy, le ministère de la Justice parle d'un « bilan plutôt satisfaisant ».

Une insulte à tous ceux que l'État oblige à survivre ou à travailler dans des conditions inhumaines.

Sylvie Maréchal

Téléphonie : le portemonnaie déclare forfait

Après les carburants, l'énergie et les transports, les opérateurs de téléphonie mobile annoncent à leur tour des prix en hausse pour 2023.

Suivant les opérateurs et le type de forfait, les hausses seront effectives dès janvier ou les mois suivants, et s'échelonnent de 0,80 à 3 euros par mois.

Les opérateurs de téléphonie sont loin de la faillite. Pour les six premiers mois de 2022, Orange affichait plus de 21 milliards d'euros de chiffre d'affaires, plus de 5 milliards pour Bouygues Telecom et un chiffre comparable pour le groupe Altice, dont

dépend SFR. De quoi faire face à la hausse des prix de l'énergie qui justifie, selon eux, de faire les poches des consommateurs!

Ces quelques euros supplémentaires par mois, pour un service indispensable, pèseront lourd en venant s'ajouter à toutes les autres hausses. Pour les travailleurs, la seule solution devant cette avalanche de factures en hausse, sera d'imposer l'augmentation en conséquence des salaires, des pensions et des allocations, et leur indexation sur les hausses réelles de prix.

N. C.

SNCF : un train de retard sur les salaires

À l'approche des fêtes et des menaces de grève à la SNCF, en particulier chez les contrôleurs, gouvernement et médias ont multiplié les attaques contre les cheminots, accusés de prendre les familles en otage.

La responsabilité du conflit est entièrement dans les mains de la direction de la SNCF. Comme tous les patrons, elle a refusé d'accorder des augmentations générales de salaire à la hauteur de l'inflation. Les dernières négociations annuelles salariales pour 2023 n'ont débouché que sur 2 % d'augmentation générale et une prime annuelle de 600 euros brut. Les cheminots comme tous les travailleurs ont de plus en plus de mal à payer leurs factures, à faire leur plein d'essence, bref à joindre les deux bouts. À cela s'ajoute une dégradation brutale des conditions de travail, de roulements, en raison du manque d'effectifs. Des mouvements sporadiques éclatent chaque semaine

dans différents secteurs, ouvriers d'ateliers, employés en gare, aiguilleurs, conducteurs et contrôleurs. Mais, à l'approche des fêtes, l'inquiétude de la SNCF et du gouvernement se portait surtout sur la reprise du mouvement des ASCT, autre nom des contrôleurs.

Un collectif, baptisé Collectif national d'ASCT ou CNA, regroupant aujourd'hui 3500 contrôleurs sur 10 000 dans une page Facebook, syndiqués ou non, avait demandé en octobre aux syndicats de déposer un préavis de grève du 2 au 5 décembre sur des revendications, formulées de manière catégorielle mais posant la question des salaires. En cas d'échec, deux autres préavis pour les week-ends de Noël et du

jour de l'an étaient déposés.

Ce mouvement, s'il a bénéficié de l'appui de plusieurs organisations syndicales, CFDT, SUD-Rail et UNSA, mais pas de la CGT, a été surtout propagé par la base, par les contrôleurs eux-mêmes, durant le mois de novembre, non seulement sur les réseaux mais dans de multiples discussions individuelles et collectives. Le premier week-end de décembre, ils faisaient une véritable démonstration de force, faisant grève à 80% en moyenne.

La direction a proposé les jours suivants, en échange de la levée du préavis, quelques mesures spécifiques aux contrôleurs. En dehors de mesures de déroulement de carrière ne concernant qu'une minorité, elle instaurait une « prime de technicité » annuelle de 600 euros pour les contrôleurs, correspondant à 38,50 euros net par mois et intégrant la moitié

de la prime de travail au salaire, ce qui compte donc pour la retraite. Mais c'est bien loin des revendications et des besoins des contrôleurs, dont le salaire est non seulement insuffisant mais composé de nombreuses primes, pour travail de nuit, en décalé, « *découchés* », qui disparaissent en cas de maladie ou d'invalidité.

Pour autant l'UNSA, sans se soucier de l'opinion des grévistes, signalait ce « *relevé de conclusions* » et se retirait des préavis. Le CNA, quant à lui, sans appeler à la poursuite du mouvement, appelait à « *apprécier les mesures* » et organisait un vote à partir de Facebook. Cette consultation, bien différente d'assemblées générales de travailleurs débattant collectivement, fut très vite massivement piratée puis annulée « *la mort dans l'âme* » pour cause de fraude. Le CNA demanda alors « *à toutes les OS (organisations syndicales) qui ont*

posé un préavis, d'organiser des votes auprès de leurs adhérents contrôleurs, afin de se positionner sur la poursuite ou pas du mouvement. » SUD-Rail, rejoint par la CGT le 19 décembre, maintenait le préavis sans appeler à la grève, disant que la consultation n'avait pas permis de dégager une position majoritaire... Ce sont donc les contrôleurs eux-mêmes qui, plus ou moins individuellement, devraient se positionner. Mais à trois jours de la grève, la SNCF n'annonçait déjà plus que deux trains sur trois.

Quelle que soit l'ampleur de ce nouveau mouvement, c'est bien en organisant la lutte par eux-mêmes et en se donnant les moyens, par le biais d'assemblées générales et de comités de grève élus, que les grévistes peuvent, à la SNCF comme ailleurs, diriger leur mouvement consciemment et démocratiquement.

Christian Bernac

Carelide – Mouvaux : aucun travailleur à la rue !

Plus de 500 travailleurs (embauchés et intérimaires) de Carelide, à Mouvaux, dans la banlieue de Lille, sont menacés de perdre leur emploi après le placement en redressement judiciaire de cette entreprise qui fabrique des poches de perfusion.

La famille Mulliez a possédé le site de Mouvaux pendant vingt-quatre ans. En 2019, les Mulliez ont cédé l'entreprise à Franck Ullman et lui ont même donné 34 millions d'euros. C'était une façon pour eux de sous-traiter les licenciements.

Ullman a mis l'entreprise en redressement judiciaire début novembre,

après en avoir tiré tout ce qu'il pouvait.

L'État et des politiciens locaux se posent désormais en défenseurs des salariés, faisant mine de rechercher un éventuel repreneur. D'autres politiciens, comme Ruffin, proposent que l'État impose aux hôpitaux l'achat des poches de perfusion « *françaises* », Carelide étant la seule entreprise située

en France produisant des poches de perfusion.

Tout ce concert de paroles sert à faire oublier la responsabilité de la famille Mulliez dans la situation. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'elle sous-traite à de bien plus petits requins qu'elle les licenciements ou la fermeture d'entreprises. C'est avec ce genre de méthode qu'elle a finalement fermé les 3 Suisses et laissé sur le carreau des milliers de travailleurs.

C'est à cette famille, riche à milliards, de payer pour qu'aucun travailleur de Carelide ne se retrouve à la rue. Dans la région dont ils sont issus, les Mulliez ont la main sur de nombreuses entreprises : des centres commerciaux Auchan jusqu'au groupe privé de résidences pour personnes âgées Les Orchidées en passant par d'autres usines, comme Macopharma, de Tourcoing. Autant de travailleurs de l'empire Mulliez à qui ceux de Carelide peuvent s'adresser pour faire payer les licenciements.

Correspondant LO

Caterpillar – Grenoble et Échirolles : un tramway nommé désir de profit



« *Caterpillar recrute* », voici un message auquel ne peuvent échapper les travailleurs des deux usines, celles de Grenoble et d'Échirolles.

L'entreprise n'a pas lésiné sur les moyens coûteux : immenses banderoles le long des rues, messages radio, vidéo aux pompes à essence, prime incitative au personnel pour trouver des volontaires. Un tramway complet aux couleurs de l'entreprise sillonne même

l'agglomération.

Comme bien des patrons, la direction pleure sur le manque de main-d'œuvre. Mais, dans sa publicité racoleuse, elle oublie de mentionner le salaire d'embauche proche du smic, et un CDD à rallonge dans l'espoir de décrocher un jour un CDI. Cela fait que bien des nouveaux recrutés ne restent pas longtemps. Comme le dit le proverbe : « *On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre* » !

Correspondant LO



Stellantis – Poissy : la CGT passe à SUD, les militants restent les mêmes

Au bout de 18 mois de manœuvres diverses, les bureaucrates de la fédération de la métallurgie sont arrivés, avec l'aide de la justice, à exclure tout le syndicat CGT historique de l'usine PSA de Poissy.

Loin de baisser les bras, les militants exclus, qui continuent de se battre contre le patron au sein de l'usine, sont passés à SUD, lors d'un congrès réussi.

Depuis le printemps 2021, la fédération de la métallurgie essaye de casser le syndicat CGT de l'usine de Poissy, car elle trouve ses militants trop combattifs et pas assez obéissants à son goût. C'est pourquoi elle a créé de toutes pièces une deuxième CGT dans l'usine, puis obtenu avec la complicité de la direction le retrait des mandats à ces militants connus et reconnus par les travailleurs. Elle avait continué en attaquant en justice ces militants, en leur envoyant chez eux des huissiers de justice, en les assignant au tribunal pour qu'ils ne se revendiquent plus de la CGT sous peine d'une amende de mille euros. À chaque étape de cette lutte, la fédération a trouvé le soutien, d'une part de la direction de PSA-Stellantis, trop contente de s'en prendre à des militants qui aident les travailleurs à s'opposer à ses attaques, et d'autre part de la justice choisissant sans hésitation les bureaucrates syndicaux contre les militants combattifs de base.

Le dernier en date de ces épisodes a eu lieu le 9 décembre. La juge du tribunal de Bobigny est allée dans le sens de la fédération qui interdit à ces militants d'utiliser le sigle CGT. Elle a ainsi validé leur exclusion de la CGT par la fédération qui n'a pourtant jamais utilisé les procédures internes d'exclusion et a donc bafoué ses propres statuts qui sont censés faire force de loi. Pour la juge,

le fait que la fédération ait « retiré sa confiance » au syndicat historique suffit largement à justifier l'exclusion et les menaces de sanction s'ils continuent à se revendiquer de la CGT dans laquelle ils militent depuis des décennies.

Malgré l'acharnement des dirigeants de la fédération, du patron de PSA et de la justice, les militants attaqués ne reculent pas. Ils ont convoqué un congrès de syndiqués pour proposer de passer à SUD. Ceux-ci ont reconduit dans une belle unanimité le secrétaire du

syndicat. Et plus globalement, en choisissant de devenir SUD, les participants ont affirmé que les mêmes militants, du même syndicat, avec les mêmes idées et la même détermination continuent le combat, tout en ayant été contraints de changer de nom.

Les jours suivants, les ouvriers ont exprimé à ces militants devenus SUD leur soutien par des marques de sympathie, d'encouragement et de félicitations. Car, si la direction, les chefs syndicaux et la justice mettent tant d'énergie à vouloir

détruire ce syndicat, c'est l'ensemble des travailleurs qu'ils visent. C'est leurs réactions qu'ils craignent. Ils savent que les travailleurs, s'ils dirigent leurs luttes, sont capables de faire reculer les patrons et de contester leur politique.

En attendant, les militants passés à SUD sont bien déterminés à faire vivre leur syndicat dans la continuité de leur combat. Pour la démocratie et la préparation des mobilisations nécessaires contre les attaques patronales.

Marion Ajar

Sous-traitance automobile : sous pression des donneurs d'ordres

À la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, s'ajoutent les pressions que les trusts de l'automobile exercent sur les sous-traitants.

Les sous-traitants les répercutent sur les travailleurs, voire les utilisent comme argument pour intensifier l'exploitation.

Le directeur de l'usine du groupe Magneto Wheels de Ternier dans l'Aisne, un fabricant de roues en acier, explique que sa facture d'électricité augmente de 600% dès 2023 et que, pour le gaz, il a un sursis car son contrat ne prend fin qu'en septembre. L'acier a lui aussi beaucoup augmenté les deux années

précédentes. Mais ses donneurs d'ordres, dont Renault et Lancia, refusent toute hausse des prix même s'ils facturent leurs voitures plus cher au nom de ces mêmes hausses de prix de l'énergie ou des matières premières.

Entre 2009 et 2019, plus de 50 700 emplois ont disparu des 4 000 entreprises de sous-traitance automobiles qui, des petites aux géantes du secteur emploient 400 000 salariés. Cette hécatombe d'emplois n'est

pas le résultat de forces extérieures, comme la crise sanitaire ou de hausses de prix auxquelles personne ne pourrait rien, mais celui de la guerre permanente entre producteurs. Les plus puissants imposent leur loi.

Comme l'ensemble du patronat, les entreprises se tournent vers l'État qui, grâce aux impôts de la population, accorde des aides pour le paiement des factures d'énergie. Mais en dernier ressort, pour gagner leur guerre pour le maintien de leurs profits, ces capitalistes grands et

petits considèrent les salariés comme la variable d'ajustement.

Les travailleurs sont face à toute une classe de capitalistes, et pas seulement à des patrons isolés qui peuvent être en incapacité de faire face à la concurrence. Pour maintenir leur niveau de vie malgré la hausse des prix sans travailler plus et sans que leurs conditions de travail se détériorent, c'est avec l'ensemble des patrons qu'ils auront à instaurer un rapport de force.

Inès Rabah

NTN – Allonnes : débrayages pour les salaires

L'usine NTN d'Allonnes, près du Mans, produit des transmissions pour l'automobile, en particulier pour Renault et BMW. Elle emploie près de 600 travailleurs.

Depuis la mi-décembre, les négociations salariales annuelles obligatoires pour l'année 2023 sont ouvertes.

Jeudi 15 décembre, en équipe d'après-midi, une trentaine d'ouvriers ont débrayé. Ils ont attendu l'équipe suivante et une soixantaine de travailleurs de nuit ont pris le relais. Le lendemain, les ateliers étaient vides car quasiment tout le monde était en grève : près de 250, toutes équipes confondues.

La direction, qui ne voulait auparavant rien entendre, a dû recevoir une délégation. Alors qu'elle proposait deux fois 1,5%, soit environ 50 euros brut pour la plupart des ouvriers, une fois en début d'année et l'autre en septembre 2023, elle a dû augmenter sa proposition. Dès le début de l'année, l'augmentation sera de 63 euros brut avec une clause de revoyure à partir de mars si les prix continuent

à augmenter. La majorité des travailleurs ont décidé de reprendre lundi 19 décembre, sur ces nouvelles propositions.

Cette augmentation de moins de 50 euros net reste bien insuffisante au vu de la hausse des prix passée et surtout de celle à venir. Mais cela faisait longtemps qu'autant de travailleurs n'avaient pas débrayé et, pour certains, c'était leur première grève. À n'en pas douter, comme la situation s'aggrave, ces deux jours de grève sont un coup d'essai pour la suite.

Correspondant LO



Satys Aerospace – Nantes : la lutte a payé

Jeudi 15 décembre, la centaine de salariés de Satys Aerospace, spécialisés dans la peinture et l'étanchéité des pièces d'avion, travaillant sur le site d'Airbus Atlantic de Nantes, ont repris le travail la tête haute, après quatre jours de grève.

Cette dernière a été déclenchée à la suite de l'annonce du patron d'augmenter les salaires de 1% ! Après plusieurs attaques l'année dernière, ça a été la provocation de trop, qui a mis les travailleurs en colère.

Durant ces quatre jours, ils se sont retrouvés aux portes d'Airbus, bien visibles de tous autour des braseros. La direction a d'abord essayé de les intimider, disant que s'ils

voulaient négocier, il fallait reprendre le travail. Mais les grévistes ont tenu bon sur le piquet, jusqu'à ce que des négociations soient ouvertes et que la direction accorde 4% de hausse générale des salaires, une augmentation du panier-repas pour les équipes, la mise en place d'un accord d'intéressement de 300 euros, plus un chèque-cadeau de 150 euros.

Certains espéraient plus,

compte tenu des conditions de travail éprouvantes pour effectuer la peinture et l'étanchéité sur les pièces d'avion et les caissons de réservoirs, le tout pour des salaires bas, sans même de prime d'équipe. Mais les travailleurs étaient tous fiers de leur mouvement et contents de la fraternité créée entre collègues qui ne se côtoient pas forcément au travail.

À noter que ce travail a été sous-traité il y a quelques années par Airbus à SPI Peinture qui vient d'être racheté par Satys, un groupe international à 350 millions de chiffre d'affaires. Mais il a fallu leur arracher par la grève cette amélioration sur la fiche de paye !

Les travailleurs de Satys ont été soutenus dans leur grève par la CGT d'Airbus Atlantic qui appelait à deux heures de débrayage le mercredi pour protester contre de nouveaux horaires proposés par leur direction. Les grévistes des deux entreprises se sont retrouvés au piquet des grévistes de Satys, devant l'entrée principale de l'entreprise, dans une ambiance fraternelle.

Correspondant LO



Facteurs – Feuquières et Beauvais : en grève

Les facteurs de Feuquières, dans l'Oise, sont en grève depuis lundi 19 décembre. Leurs revendications concernent les salaires, la réintroduction d'un deuxième jour de repos hebdomadaire, l'embauche des travailleurs en contrat précaire, le refus de la prochaine réorganisation, synonyme de suppressions d'emplois, et le paiement des jours de grève.

Le lundi matin, les 15 grévistes (80% de l'effectif) votaient en assemblée générale les revendications et la composition de la délégation pour la première séance de négociation prévue le lendemain. Mardi, ils sont allés à la rencontre des collègues de Beauvais, en espérant qu'ils se mettraient eux aussi en grève. Quelques semaines plus tôt, 80 d'entre eux avaient signé une pétition sur les mêmes problèmes, et l'avaient remise à 40 au directeur (le même que celui de Feuquières).

Se mettre en grève est toujours délicat. Et le faire de manière spontanée est

interdit à La Poste comme dans toute la fonction publique. Il faut être couvert par un préavis de grève déposé cinq jours auparavant par une organisation syndicale. Il y a bien une possibilité : profiter d'un préavis « glissant » déposé au cas où. C'est par ce trou de souris que sont passés douze facteurs de Beauvais, renforçant ainsi les collègues de Feuquières et allant, avec eux, distribuer des tracts popularisant leur action devant les entreprises du secteur.

Mercredi matin, cinq facteurs des bureaux d'Ons-en-Bray ont rejoint le mouvement.

La séance de négociation a tourné court : le directeur refusant la présence de la représentante qu'ils avaient choisie à l'unanimité, les grévistes ont repoussé au lendemain la négociation.

La CGT s'étant engagée à déposer un nouveau préavis pour Beauvais à compter du lundi 26 décembre, les grévistes ont bon espoir de renforcer leur mouvement.

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 – SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal décembre 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Manœuvres militaires : la guerre qu'ils préparent

Début décembre, une frégate antiaérienne française, le *Chevalier Paul*, est partie manœuvrer en mer Baltique avec des navires d'autres puissances de l'OTAN.

L'exercice consistait à s'approcher le plus possible des eaux russes afin d'observer les réactions de la marine et de l'aviation du futur adversaire. Les manœuvres de ce type sont régulières et ont été renforcées depuis quelques années. Cela fait partie d'une suite de pressions militaires que les États impérialistes n'ont cessé d'exercer sur l'Union soviétique, puis sur la Russie, à la suite desquelles le Kremlin a réagi par l'invasion de l'Ukraine, le 24 février.

Cette guerre une fois engagée, les états-majors occidentaux n'ont plus trop caché au public leurs grandes manœuvres militaires. Ils les présentent désormais comme participant d'un plan de préparation à ce que les chefs politiques des États impérialistes, les Biden, Macron et compagnie, appellent une guerre de haute intensité. Ils entendent par là un conflit qui pourrait

devenir mondial, opposant les États-Unis et leurs alliés dont la France, à des pays tels que la Chine ou la Russie.

La guerre en Ukraine, que tous les états-majors observent à la loupe dans une telle perspective, leur permet de tester les forces en présence, les armements et les matériels en combat. Mais cela ne leur suffit pas, car les armées que le bloc occidental n'a pas directement engagées en Ukraine n'ont pas l'expérience concrète d'affrontements d'ampleur, ni d'une coopération au front. C'est ce manque que cherchent à combler les grandes manœuvres qui se multiplient entre puissances alliées.

Il y a peu, elles ont ainsi procédé au déploiement conjoint d'une armada au large de la Chine. En Europe, outre l'opération annuelle Baltic en juin, d'autres ont suivi en août et encore ces jours



MINISTÈRE DES ARMÉES

Manœuvres communes des armées de l'OTAN en Roumanie, en novembre 2022.

derniers. Leurs forces terrestres n'ont pas été en reste.

Ainsi, fin novembre en Roumanie, à la frontière sud-ouest de l'Ukraine et près des bases russes de Transnistrie, des milliers de militaires américains, français, polonais et roumains ont participé à l'opération Black Scorpion destinée à des unités mécanisées et blindées et visant, selon le ministère des Armées, à renforcer « l'interopérabilité avec les forces alliées dans

un scénario de combat de haute intensité ».

Le capitalisme s'enfoncé dans la crise, alimentant le mécanisme qui pourrait mener à une guerre généralisée comme on l'a déjà vu deux fois au cours du siècle passé, en 1914 et en 1939. Les États s'y préparent et cherchent à y préparer leurs peuples. Ils veulent d'abord que ceux-ci acceptent les sacrifices qu'implique l'explosion des budgets d'armement et qu'ils se préparent

à vivre ce que subissent actuellement les populations ukrainienne et russe.

Les travailleurs du monde entier ne pourront échapper à un tel avenir qu'en renversant le pouvoir de la bourgeoisie et la domination de l'impérialisme. Et il leur faut s'y préparer en refusant toute solidarité avec l'État qui les gouverne, son armée, ses buts de guerre, son militarisme et ses capitalistes.

Pierre Laffitte

Japon : doublement du budget militaire

Le gouvernement japonais va augmenter ses dépenses militaires dans les cinq années qui viennent. Il veut doubler ses forces combattantes, se doter de missiles à longue portée, investir avec la Grande-Bretagne et l'Italie dans la fabrication d'un nouvel avion de combat, fortifier les îles disputées à la Chine, augmenter sa puissance navale.

Défait, ravagé par la politique américaine de bombardements à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon s'était reconstruit sans avoir à financer une véritable force armée. Il s'agissait, sous l'œil des États-Unis et de leurs multiples bases militaires, de se contenter d'une police capable de gérer d'éventuels troubles sociaux et d'une

armée, dite d'autodéfense, réduite au minimum nécessaire à l'entretien d'un cadre d'officiers de métier. La même politique fut appliquée par les Alliés, et pour les mêmes raisons, à l'Allemagne vaincue.

Ces deux pays sont redevvenus des puissances industrielles à partir des années 1960. Le fait de ne pas entretenir d'armée

permanente, de ne pas participer au maintien de l'ordre impérialiste comme les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, a facilité leur retour en force sur le marché mondial. Mais les temps changent. La crise persistante et sans solution de l'économie mondiale, la montée des tensions de toute nature, la reprise de la course aux armements, la multiplication des discours belliqueux et des conflits indiquent que le capitalisme est à nouveau gros d'un conflit général. Ni l'Allemagne ni le Japon ne pourront rester à l'écart, quand bien même ils le voudraient.

Le réarmement de ces

deux puissances, annoncé à quelques semaines d'intervalle, procède des mêmes causes. L'Allemagne réarme en invoquant la guerre en Ukraine, le Japon parle de la menace chinoise et des missiles nord-coréens. Mais les deux le font avec l'accord et même à la demande des États-Unis, qui ne veulent plus être les seuls à assumer les frais du maintien de l'ordre. L'impérialisme américain préférerait de plus avoir des alliés bien armés à ses côtés en cas de conflit généralisé. Cela s'affirme à l'Ouest par le renforcement de l'OTAN contre la Russie et dans le Pacifique par le renforcement de l'alliance

militaire antichinoise, regroupant le Japon, l'Inde et l'Australie derrière les États-Unis.

Les possédants allemands comme japonais ont également leurs propres raisons, identiques sur le fond à celles de leurs homologues des autres puissances, dont la France. Chaque bourgeoisie espère profiter du conflit qui s'annonce à la hauteur de son investissement, c'est-à-dire de ses capacités militaires.

Le cynisme habituel de la course au profit se transforme ainsi aisément en sinistre course au massacre.

Paul Galois



Militaires japonais.

Lisez
Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Dans le n° 228 de :
décembre 2022
janvier 2023

52^e congrès de Lutte ouvrière.
Textes et discussions

Prix : 2,50 euros. Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.

